

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 mai 2024

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES EN SÉANCE

Article L 2121-25 du C.G.C.T

(« Dans le délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la Mairie, et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe »)

Numéros des délibérations	Objet	Décision du conseil municipal
2024-42	CONSEIL MUNICIPAL : désignation du secrétaire de séance	Adoptée à l'unanimité
2024-43	CONSEIL MUNICIPAL : adoption du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 9 avril 2024	Adoptée à la majorité absolue
2024-44	BUDGET VILLE : autorisation de procéder à des virements de crédits au sein des sections de fonctionnement et d'investissement dans la limite de 7.5% du montant des dépenses réelles, durant l'exercice budgétaire 2024.	Adoptée à l'unanimité
2024-45	BUDGET VILLE : acceptation d'une offre de reprise de plusieurs véhicules communaux des services techniques.	Adoptée à l'unanimité
2024-46	BUDGET VILLE : convention d'attribution d'une subvention d'investissement à l'association « Forges Développement » pour le financement des travaux de mise en conformité de l'éclairage scénique de la salle de spectacle.	Adoptée à l'unanimité
2024-47	BUDGET ANNEXE EAU : adoption de la décision modificative n°1-05-2024	Adoptée à l'unanimité
2024-48	ASSAINISSEMENT : modification de la convention spéciale de déversement des eaux usées non domestiques de l'entreprise NEXIRA dans le réseau d'assainissement collectif de la commune nouvelle de Forges-Les-Eaux et de traitement en station d'épuration, et autorisation de signature.	Adoptée à l'unanimité
2024-49	ABATTOIRS : adoption du bail emphytéotique administratif à conclure avec la société ayant remporté la vente aux enchères des biens mobiliers de l'abattoir et autorisation de signature	Adoptée à l'unanimité
2024-50	GITE : désaffectation et de déclassement du gîte communal du Chasse-Marée	Adoptée à l'unanimité
2024-51	MOTION : adoption d'une motion relative aux mesures d'économies annoncées par l'Etat et susceptibles d'affecter les finances locales.	Adoptée à l'unanimité

Date d'affichage : 23 MAI 2024

Date de mise en ligne sur le site internet : 23 MAI 2024

La Maire

Christine LESUEUR

